Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230413-D60_2023-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 13 avril 2023

L'an 2023 et le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 6 avril 2023.

Date de la convocation : 6 avril 2023
Date d'affichage : 6 avril 2023
Délibération N° 13-04-2023 / N°60
Etaient présents les membres en exercice : 76

Messieurs Jean-Marie Dufay, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Dominique Verdel, Yannick Barlet, Alain Traisnel, René Pruvost, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Alexandre Decry, Eric Caron, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Magalie Jonard, Françoise Simon, Denise Tetelin, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8
Membres ayant donné procuration : 15
Membres votants : 99

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Raymond Wacheux, Jean Bridel, Nicolas Capron, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Magali Urbanac, Xavier Normand,

Absents suppléés : Pascal Mestant suppléé par Laurent Bridoux, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Michel Petit supplée par Christian Diruit, Pierre Cuvillier supplée par Yves Delattre, Vincent Lacroix supplée par Pascal Glavieux, Sidonie Duriez suppléée par Jean-Charles Painblan, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Jean-Louis Lebas supplée par Joël Bray.
Absents excusés : Julien Bellengier, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Lionel Cayet ayant donné procuration à Alain Traisnel, Patrick Nepveu ayant donné procuration à Dominique Verdel, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Geneviève Meurice, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Marie Bernard ayant donné procuration à Murielle Roussel, Edouard Hautecoeur ayant donné procuration à Sylviane Evain, Rolands Descamps ayant donné procuration à Eric Caron, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier ayant donné procuration à Serge Leu, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230413-D60_2023-DE

Secrétaire de séance : Monique Debeaumont

Titre de la délibération : Création du Budget Annexe pour les opérations d'aménagement d'une zone d'activités sur la commune de Haute-Avesnes

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, dans le cadre de ses compétences, réalise elle-même (en régie directe) des opérations d'aménagements de terrains permettant le développement d'activités économiques.

Pour permettre la création d'une zone d'activités économiques sir le territoire de la commune de Haute-Avesnes, il est proposé de créer un budget dédié ceci afin de permettre la réalisation des aménagements comprenant les acquisitions de terrains et les travaux de viabilisation nécessaires à l'implantation des entreprises.

Les terrains, qui seront la propriété de la Communauté de Communes, sont destinés à la vente, ils n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité et doivent être décrits dans une comptabilité de stock spécifique tenue selon le système de l'inventaire intermittent, qui est le système préconisé pour les stocks destinés à être vendus.

Il convient donc de créer le budget annexe à compter du 1er janvier 2024.

A compter du 1er janvier 2024, la Communauté de Communes, conformément au code général des collectivités territoriales et du code général des impôts identifiera l'activité opérations d'aménagements par l'ouverture dans le budget communautaire d'un budget dédié à cette activité. Cette activité est assujettie à la TVA et donne lieu à la réalisation de déclarations

Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de créer un budget annexe « Zone d'activités économiques de Haute Avesnes « à compter du 1er janvier 2024 suivant les règles budgétaires et comptables applicables à l'instruction M57. Les recettes et les dépenses seront enregistrées sur les comptes budgétaires pour leur montant hors taxes, le compte TVA étant tenu par le Receveur des finances.

L'actif et le passif comptable de l'activité « Zone d'activités économiques de Haute Avesnes » feront l'objet d'une régularisation vers le budget annexe, conformément aux règles définies dans l'instruction budgétaire et comptable

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 20/04/2023 et publication ou notificatio du 20/04/2023